



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance 2026-2031

Solidarités

Protection

Enfance

Schéma

Publié le 26 juin 2026

Reading time : 1 minutes

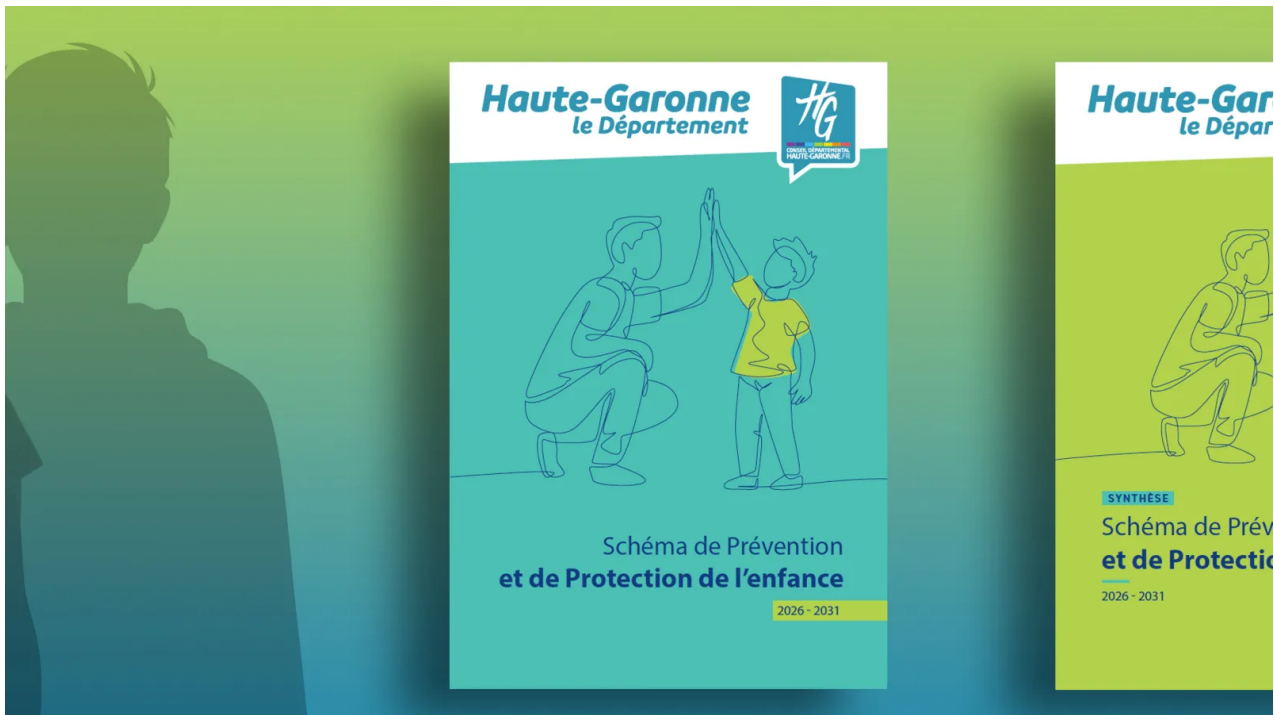


Schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance 2026-2031

Avec plus de 7500 enfants et jeunes accompagnés et 4500 enfants et jeunes accueillis à l'Aide sociale à l'enfance, le Département de la Haute-Garonne assure la coordination et la mise en œuvre des politiques de solidarités à l'échelle territoriale.

Or, le constat national dressé en 2025 par la commission d'enquête parlementaire présidée par Isabelle Santiago est sans ambiguïté : le système de protection de l'enfance est aujourd'hui fragilisé, sous tension, et confronté à des dysfonctionnements structurels profonds, mettant en difficulté la capacité collective à protéger les enfants les plus vulnérables.

Face à ces défis, le Conseil départemental de la Haute-Garonne fait le choix d'une politique ambitieuse et volontariste. Ce choix est d'autant plus déterminant que notre territoire connaît une croissance démographique parmi les plus dynamiques de France, une augmentation des situations de vulnérabilité et une complexification des parcours familiaux.

Ainsi, le Département refuse toute logique de renoncement. Il affirme une conviction forte : **investir dans l'enfance, c'est investir dans l'avenir du territoire.**

Le Schéma Départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance 2026-2031 constitue le document stratégique de référence pour les cinq prochaines années.

Il s'articule autour de quatre axes structurants :

Soutenir les familles et renforcer la prévention

Améliorer la qualité et la continuité des parcours des enfants confiés

Favoriser l'autonomie et l'émancipation des jeunes

Piloter, coordonner et diffuser une culture commune

Il traduit la volonté du Département de :

garantir à chaque enfant, chaque jeune et chaque famille un accompagnement respectueux, cohérent et sécurisé,

renforcer l'efficacité de ses politiques de prévention et de protection,

Adapter son action aux évolutions des besoins.

Voir aussi